

CONSEIL MUNICIPAL d'OSMERY

Réunion du 3 février 2016 compte-rendu sommaire

Travaux de voirie

- des tests de vitesse sur la RD 10 seront réalisés au printemps par le Centre de Gestion de la Route, à l'entrée du bourg en provenance de Raymond ;
- la solution d'un radar préventif proposée par la signalétique vendômoise est refusée ;
- la route communale pour aller à Docé est détériorée ; sa réparation est à la charge de la communauté de communes le Dunois ;
- les travaux de réfection de route communale de Jarretin seront réceptionnés par un responsable du Centre de Gestion de la Route ; à cette occasion, il est impératif qu'elle soit débarrassée de la boue déposée par le matériel agricole qui transporte du fumier.
- pour l'entretien de la peupleraie replantée, il est nécessaire de recourir à un broyeur forestier qui pourra détruire les souches.
- l'apport de cailloux est nécessaire pour consolider plusieurs parties de l'étang communal.

Travaux de bâtiments

- la porte d'accès extérieure aux toilettes de la salle Serge Vinçon sera commandée au maçon qui va créer l'ouverture dans le mur ;
- les barrières de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite seront fabriquées par l'entreprise Desjean et posées par le maçon ;
- le local technique communal sera réaménagé dans ses parties saines ; la partie vétuste sera détruite. L'espace libéré servira à entreposer les conteneurs à verre, à textile, dans un enclos avec palissades.

Achat de matériel

- L'acquisition d'un tracteur et un broyeur d'accotement sont à prévoir. Il serait souhaitable de mutualiser leur utilisation avec au moins trois communes voisines.

Cimetière

- les tôles laissées par les maçons seront retirées, des tuyaux seront plantés à la place de ceux qui ont été arrachés. La croix située derrière le monument aux morts sera restaurée. Le devis reçu est refusé.

Eglise

- les fonds baptismaux sont à restaurer. Un artisan a fait un devis qui pourrait être soumis à la direction régionale des affaires culturelles.

Questions diverses

En hommage à Serge Préau, ancien président de l'entente d'Osmery, une plaque portant son nom sera posée au stade de football communal, lors d'une cérémonie officielle courant juin 2016.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 8 avril 2016 à 20 heures, à la mairie.

La commission communale des impôts directs sera convoquée dès que le service du cadastre aura envoyé les révisions annuelles à vérifier.